

Résumé

L'évolution historique qu'ont connue la photographie et la conservation des images en Scandinavie, et plus particulièrement en Norvège, s'explique en partie par le fait que la première y a toujours essentiellement été considérée comme une source ou un "document" historique. Autrement dit, l'aspect documentaire a été privilégié, les questions d'ordre esthétique et le développement de la technique étant relégués au second plan. On s'est intéressé avant tout à la conservation des sources historiques et cet objectif a bien entendu eu diverses conséquences en termes de planification et d'organisation du travail.

En Suède, tout comme en Norvège, des institutions dotées de compétences bien délimitées en matière de conservation des photos ont été créées pour mettre au point de nouvelles méthodes dans ce domaine et diriger les activités tout en leur prêtant appui. Bien que le Danemark ne dispose pas d'organisme central en matière de photographie historique, la Bibliothèque royale y joue un rôle similaire tant par son envergure que par la position dominante qu'elle occupe.

Ces institutions ont eu pour tâche principale de vérifier que la collecte des matériaux satisfaisait à un certain nombre de critères techniques et professionnels. Tout aussi importante est la responsabilité qu'elles assument eu égard à l'élaboration d'études sur les premiers photographes et aux collections photographiques existantes, études et collections auxquelles elles sont tenues de faciliter l'accès. Les bases de données relatives aux photographes de la première époque sont à la disposition du public norvégien et danois, tandis que celles concernant les collections photographiques peuvent être consultées par tous les pays scandinaves.

À cet égard, la création de normes de référence appliquées à l'enregistrement des photos a été un travail de première importance. L'Institut norvégien de photographie historique, fondé en 1977, a été un précurseur en la matière en établissant des normes d'enregistrement à l'échelle nationale. Dans les années quatre-vingt, le premier système d'enregistrement électronique a été mis en service, suivi, en 1994, par la première version intégrant des images numérisées. Aujourd'hui, près de 200 institutions utilisent ce programme.

Dans les autres pays scandinaves, la situation a été plus complexe. En Suède, les premiers efforts pour créer des normes nationales ont été faits au début des années quatre-vingt, mais n'ont réellement abouti qu'à la fin des années quatre-vingt-dix. Et comme le Danemark ne possède pas d'organisme compétent pour dicter des normes à l'échelle nationale, chacune des institutions de plus grande envergure a développé son propre système.

Dans tous les pays scandinaves, il y a des institutions compétentes au niveau national en matière d'histoire de la photographie. Il s'agit du Musée norvégien de la photographie - Preus Fotomuseum (Norvège), du Musée d'art moderne (Suède) et de la Bibliothèque royale (Danemark).